

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

## Prêt non autorisé par la CSFO

### Le 23 décembre 2014

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) a récemment appris que des consommateurs ont reçu des offres de prêt faussement attribuées à Gonzalez Thomson Financial Services et à la CSFO. Il a été demandé à ces consommateurs de verser 600 euros dans un compte bancaire afin de garantir leur prêt.

**La CSFO n'émet pas de prêts.** La CSFO est un organisme de réglementation dans le secteur financier en Ontario, au Canada.

Malgré la présence de l'adresse exacte de la CSFO, les [conventions de prêt comme celles-ci](#) ne constituent nullement des documents officiels de la CSFO.

Si vous pensez avoir reçu une convention de prêt non autorisée de la CSFO ou si vous souhaitez signaler une offre faussement attribuée à la CSFO qui pourrait contrevenir à la loi, veuillez envoyer à la CSFO une copie, une capture d'écran ou une photographie du document et préciser la date et l'heure ainsi que l'endroit auxquels vous l'avez reçu ou vu. Prière d'envoyer ces renseignements à [contactcentre@fscsco.gov.on.ca](mailto:contactcentre@fscsco.gov.on.ca).

## Renseignements

### Demandes de la part des médias

Aisha Silim

Téléphone : 416 226-7795

Courriel : [aisha.silim@fscsco.gov.on.ca](mailto:aisha.silim@fscsco.gov.on.ca)

### Demandes de la part du public

1 800 668-0128

[ContactCentre@fscsco.gov.on.ca](mailto:ContactCentre@fscsco.gov.on.ca)

## Renseignements supplémentaires

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude?](#)